

Sensibilisation du public

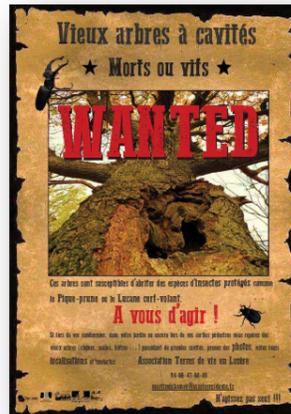
Panneaux géologiques de Barjac

Depuis plus d'un an, un projet de création de panneaux d'information sur la géologie de la commune de Barjac est en cours. Plusieurs disciplines seront traitées : géologie et paléontologie, mise en place des habitats naturels spécifiques au calcaire, historique minier de la commune.

Les panneaux devraient être créés et installés en 2019.

Exposition scolaire

L'école de Barjac est inscrite dans un projet départemental d'animations naturalistes et de création d'une exposition où les élèves seront amenés à présenter leur site Natura 2000 et les habitats et espèces présentes.



Étude participative

Au cours de l'été 2018 a été lancée une grande étude participative à la recherche des vieux arbres du territoire. Le but de cette étude est de localiser les gîtes potentiels d'insectes d'intérêt communautaire, dont le Lucane cerf-volant (déjà observé sur le site) et potentiellement le Pique-prune.

Des animations pour promouvoir cette étude seront proposées l'été prochain. Vous trouverez les moyens de participer sur le site internet barjac-blanquets.n2000.fr

L'évaluation des incidences

L'évaluation des incidences est un dispositif assurant l'équilibre entre préservation de la biodiversité et les activités humaines. Son objectif est de prévenir d'éventuels dommages, de vérifier que les projets ne portent pas atteinte aux habitats et aux espèces d'intérêt communautaire ou, le cas échéant, de redéfinir les projets de manière à éviter ou réduire de telles atteintes.

L'évaluation des incidences, c'est une étude :

- ciblée sur les habitats et les espèces pour lesquels le site Natura 2000 a été créé,
- proportionnée à la nature et à l'importance des incidences potentielles du projet,
- conclusive sur l'absence ou non d'incidences.

Comment faire une évaluation des incidences Natura 2000 :

- Contactez le chargé de mission et/ou la Direction Départementale des Territoires pour savoir si votre projet nécessite une évaluation des incidences
- Vérifier si votre projet est susceptible d'avoir une incidence : les analyser, voir s'il est possible de les éviter, les réduire
- Remplir le formulaire simplifié d'évaluation des incidences et le transmettre à la DDT pour instruction
- Aménager votre projet si nécessaire

Les projets pourront être autorisés si les impacts sur les enjeux de conservation des sites Natura 2000 ne sont pas significatifs.

 Pour plus d'informations sur l'évaluation des incidences, contactez le chargé de mission



NATURA 2000

Falaises de Barjac

Balsièges

Barjac

Cultures

Esclanèdes

Lettre de liaison n°15 décembre 2018

Editorial

Dans le contexte de changements globaux et de développement de nos territoires ruraux, il est indispensable que nous prenions conscience de la fragilité de nos espaces naturels. Mais, pour les protéger, il nous faut nécessairement les répertorier, les connaître.

La mise en œuvre du document d'objectifs du site Natura 2000 Falaises de Barjac agit en ce sens depuis maintenant plus d'une décennie, en intégrant les habitants, les agriculteurs et les collectivités locales.

Cette 15^{ème} lettre vous présente un bilan partiel et synthétique des actions, études, animations et contrats menés fin 2017-2018. Vous trouverez également un rappel sur le dispositif d'évaluation des incidences Natura 2000.

N'hésitez pas à contacter l'animateur si vous souhaitez consulter les rapports d'études et d'activités plus détaillés ou si vous souhaitez avoir plus d'informations sur un sujet en particulier.

Bonne lecture !

Christian SAINT-LEGER
Adjoint au maire de Barjac
Président du comité de pilotage

Sommaire

| | |
|--|-----|
| Editorial | 1 |
| Bilan des actions menées en 2017/2018 Contrats, études, animations..... | 2-3 |
| Actualité | 4 |
| Point technique | 4 |

Contact

barjac-blanquets.n2000.fr

Martin DELAUNAY, chargé de mission
04 66 47 68 49
martindelaunay@assoterrresdevie.fr



Bilan des actions menées en 2017/2018

Contrats et charte Natura 2000

Contractualisation

Contrat ni agricole ni forestier

La commune de Barjac s'est engagée, dans le cadre d'un contrat ni agricole ni forestier, à la réouverture d'une parcelle de pelouse à orchidées fortement embroussaillée. Ce contrat a été monté en 2017 et les travaux ont pu être réalisés en 2018, en faisant intervenir le chantier d'insertion de l'ONF. Ce contrat, d'un montant de 1100€ a été financé à 80% par Natura 2000 (Europe et Etat), et à 20% par la commune.

Avant :



Après :



Des suivis floristiques seront réalisés sur cette parcelle dans les années à venir pour évaluer la valeur patrimoniale de cette pelouse.

 Pour plus de renseignements sur la mise en place de ces contrats, contactez directement la structure opératrice

Charte Natura 2000

La charte Natura 2000 comporte une liste d'engagements à de bonnes pratiques dont la mise en œuvre n'est pas rémunérée. Ces engagements peuvent être pris par des particuliers mais aussi des associations.

Ainsi, le Comité Départemental de Spéléologie de la Lozère s'est engagé à respecter les bonnes pratiques à adopter dans les grottes du site en signant la Charte Natura 2000 Falaises de Barjac Causse des Blanquets.

Cette signature se situe dans la continuité des actions mises en œuvre depuis plusieurs années avec des responsables de clubs pour promouvoir la préservation des grottes, habitat sensible dans le cycle de vie des chauves-souris.

2 Les spéléologues restent très présents dans les actions de suivi des sites d'hibernation menées par le chargé de mission, notamment pour suivre les cavités difficilement accessibles.

Contrat agricole - MAEC

L'association Terres de vie en Lozère porte et anime le Projet Agro-Environnemental et Climatique de la Vallée du Lot, dans lequel est inclus le site Natura 2000 Falaises de Barjac. La phase de contractualisation s'est clôturée en 2017, une nouvelle phase de suivi des contrats a été prévue dans l'animation des sites Natura 2000 du territoire.

Ainsi, un suivi de l'état de conservation d'une partie des habitats d'intérêt communautaire engagés dans des mesures agroenvironnementales en 2015 a été mis en place. Les contrats suivis ont été bien pris en compte par les exploitants et les actions prévues ont été réalisées.

En globalité, les actions menées ont maintenu ou amélioré l'état des pelouses calcaires, principalement au niveau de leur embroussaillage.

Ces suivis seront poursuivis en 2019 afin d'avoir un meilleur retour sur l'efficacité des actions mises en place.

Le renouvellement des contrats agricoles n'est pas d'actualité, et il faudra attendre les nouvelles directives de la Politique Agricole Commune de 2021 pour remettre les contrats agricoles au cœur des actions mises en œuvre dans Natura 2000.



Bilan des actions menées en 2017/2018

Études et animations

Études et suivis

Chauves-souris

Deux périodes sont cruciales pour le suivi des différentes espèces de chauves-souris d'intérêt communautaire du site : l'été, pour suivre la reproduction, et l'hiver, où les effectifs sont plus faciles à compter. Les suivis réalisés dans le cadre de l'animation Natura 2000 portent donc sur ces deux périodes.

Les gîtes de reproduction potentiels ont donc été suivis bien que les principaux n'aient sans doute pas encore été localisés. C'est pour cela qu'une série de captures au filet a été menée par l'Association Lozérienne pour l'Étude et la Protection de l'Environnement (ALEPE), afin d'installer des émetteurs radio pour suivre les femelles jusqu'à leur gîte.



Cet hiver, toutes les grottes et mines du site et à proximité du site ont été prospectées. Les observations sont centralisées au niveau régional et permettent d'estimer l'évolution des populations à plus grande échelle. Les effectifs relevés sur le site restent relativement stables.

Loutre

L'hiver est la meilleure période pour repérer les indices de présence de la Loutre d'Europe. Ainsi, de nombreuses crottes ont pu être observées sur les bords du Lot et de la Ginèze, confirmant la présence de la Loutre sur les rivières du site.



Orchidées

La poursuite de l'inventaire des orchidées sauvages du site de Barjac a permis de cibler les pelouses les plus riches, et donc prioritaires.

Au final, ce sont les pelouses autour du Cénaret de Barjac qui abritent le plus grand nombre d'espèces d'orchidées.

La parcelle ayant été contractualisée et réouverte cet été (cf. page 2), elle sera intégrée au suivi en 2019.



Sensibilisation - animations

Soirée chauves-souris :

Au milieu de l'été s'est déroulée une soirée découverte à la recherche des chauves-souris. Après une première partie de présentation des différentes espèces, des enjeux liés à leur protection et une explication sur les principes de l'écholocation, le groupe est parti à l'écoute des chauves-souris dans et hors du village de Barjac. Une trentaine de personnes était présente.

Animations scolaires :

Le chargé de mission a proposé des animations aux élèves du Lycée Peytavin de Mende.

Une première série d'interventions portait sur la biologie des chauves-souris et les adaptations liées à l'hibernation. Ce travail s'est poursuivi par des petites études menées sous terre avec trois lycéens, leurs professeurs et des encadrants spéléologues.

L'animateur a également accompagné la section spéléologie du Lycée lors de leur sortie dans l'aven du Villaret, afin de sensibiliser les élèves aux bonnes pratiques à adopter en cas de présence de chauves-souris dans des grottes.

L'animateur a organisé une animation technique à destination des élèves de la licence GENA SupAgro sur la mise en œuvre des contrats Natura 2000, spécifiquement sur l'ouverture des milieux. Les étudiants ont pu analyser les travaux réalisés sur la parcelle de pelouse engagée au Cénaret.